



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du Comité Syndical N° 06-04/2022**

Nombre de membres : 10
Présents : 10
Votants : 10
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

*Séance du Comité Syndical
Le 15 avril 2024
à Montbonnot-Saint-Martin*

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni publiquement en session ordinaire dans la salle du conseil de la Mairie de Montbonnot-Saint-Martin, sous la Présidence de M. Gilles FARRUGIA, Président,

Date de la convocation : 09-04-2024

Titulaires Présents : M. FARRUGIA,
Mmes BESSON, FLAMAND,
MM.BENOIT, BONNET, FEROTIN,
MM. DEGRANGE, DURET, OLLEON

Suppléant Présent : Mme MARTIN-BLOCH

La séance est ouverte, M. Dominique BONNET est nommé Secrétaire de séance :

Madame FLAMAND rapporteur fait l'exposé suivant :

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – BP 2024

Sur proposition de la Commission SPORT et VIE ASSOCIATIVE et CULTURE, **le Comité Syndical, à l'Unanimité, décide d'attribuer** aux associations les sommes suivantes :

AMZOV	87 000 €
ESM	23 500 €
RUGBY CLUB GRESIVAUDAN	18 000 €
A.G. JUDO CLUB SIZOV	17 000 €
TOTAL	145 500 €

Le COMITE SYNDICAL, à l'Unanimité, autorise le Président à signer les conventions nécessaires.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME
Montbonnot-Saint-Martin, le 15 avril 2024

LE PRESIDENT,

Gilles FARRUGIA



LE SECRETAIRE DE SEANCE

Dominique BONNET